

Association Sportive Lycée Guillaume Fichet

Pour l'hiver 2015, l'association sportive du lycée organise 5 sorties ski-alpin (ou snowboard) en partenariat avec le collège Samivel. Environ 30 places sont proposées, soit en ski en groupe encadré par un enseignant d'EPS soit en « co-encadrement » par groupe de 4 élèves sans adulte. Attention, la pratique du ski en groupe d'adolescents autonomes, si elle correspond à une demande des jeunes, comporte néanmoins des risques. Dans ce cas, bien insister auprès de votre enfant afin qu'il soit capable de renoncer à suivre son groupe si celui-ci se met dans une situation interdite ou dangereuse (vitesse excessive, hors piste, snowpark). A tout moment, il pourra contacter par téléphone les enseignants responsables.

Quatre sorties mercredi après midi
Le Grand Bornand ou/et Les Gets
les 7, 14, 21 et 28 janvier
départ 12h05, retour vers 17h45

Une sortie journée
La Clusaz ou/et Les gets
le 4 février
départ 8h05, retour vers 17h45

- Casque obligatoire et matériel de ski personnel (pas de location en station).
- Autorisation parentale et licence U.N.S.S obligatoires (15 € + certificat médical)
- Tarif : 65 € pour 5 sorties (par chèque à l'inscription mais encaissé en fin de saison)
- Sorties remboursées en cas d'annulation par le lycée (météo, état de la neige, report impossible).
- Prévoir un pique nique (à manger avant ou après le bus).

Les participants peuvent déposer leur matériel chaque mercredi dès 7h45 au gymnase (ou le mardi avant 17h55). En cas d'annulation, un message sera posté sur le site internet de l'association sportive **au plus tard, la veille avant 19h30**, (<http://aslgf.free.fr>). Dans la mesure du possible, les sorties annulées seront reportées.

Une raison médicale attestée pourra donner lieu à remboursement. Des échanges de place peuvent être pratiqués. Le remplaçant paiera directement sa place au titulaire, et devra présenter une autorisation parentale le jour de la sortie.

Le non-respect des consignes ou du règlement intérieur du lycée pourra entraîner l'exclusion de l'élève pour une ou toutes les sorties sans remboursement (ski seul, ski hors piste, ski en snowpark, non port du casque, non maîtrise, vitesse excessive, comportement dangereux).

J-M Burtthey – prof EPS

-----✂-----

Je soussigné responsable légal dené(e) le ... / ... / classe l'autorise à participer aux sorties skis dans les conditions suivantes (**cocher la solution choisie et rayer l'autre**):

•Ski en « co-encadrement » par groupe de 4 élèves sans adulte. Les 4 skieurs restent toujours ensemble et à vue. Hors-piste et snowpark strictement interdits. Ne pas franchir les balises qui jalonnent la piste. Rester maître de sa vitesse. Respecter les horaires.

•Ski en groupe de 8 avec l'enseignant responsable (niveau débutant ou moyen selon la demande)

J'accepte que le responsable de la sortie autorise en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin. Mon enfant viendra en Ski Snowboard, et skie avec aisance sur les pistes •vertes Bleues Rouges) Noires. J'atteste également que l'élève est garanti par une assurance accident/responsabilité civile.

Fait àle ... / ... / signature du responsable légal :

Je m'engage à suivre la formation ski sécurité sur piste le mardi 16 décembre et à appliquer strictement le code du skieur et toutes les consignes de sécurité (port du casque, maîtrise de ma vitesse, pas de hors piste ni de snowpark, etc.)

Fait àle ... / ... / signature de l'élève :

Téléphone élève :& responsable légal :